

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

CINQUANTE DEUXIEME SESSION DE LA COMMISSION DES  
STUPEFIANTS

DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
MPAY JEAN-MARC AMBASSADEUR, CHEF DE LA DELEGATION DE  
LA R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

Madame la Présidente,

La délégation du Cameroun s'associe aux félicitations qui vous ont été adressées par les orateurs qui l'ont précédée ainsi bien pour votre élection à la présidence du segment de haut niveau que pour la manière très remarquable dont vous dirigez nos travaux.

Nos félicitations s'adressent aussi aux autres membres du bureau.

Ma délégation tient à souligner qu'elle souscrit aux déclarations <sup>fait</sup> au nom de l'Union Africaine ainsi qu'au nom du groupe des 77 et de la Chine.

Madame la Présidente,

La réalisation des buts et objectifs énoncés dans la Déclaration politique que l'Assemblée générale a adoptée à sa vingtième session extraordinaire reste un défi majeur à relever.

Le Cameroun reste convaincu que le débat en cours permettra non seulement d'approfondir la réflexion sur les nouvelles tendances et caractéristiques du problème de la drogue dans le monde mais aussi d'échanger sur les voies et moyens de renforcer la coopération internationale pour lutter contre ce fléau mondial sur la base d'une approche globale et équilibrée tant aux niveaux national qu'international.

Madame la Présidente,

Le monde, connaît une diversité de drogues dont l'abus et le trafic illicite sont presque caractéristiques des différentes zones géographiques du monde.

En Afrique, le cannabis reste la drogue d'origine végétale la plus couramment produite et consommée et c'est elle qui fait l'objet d'un vaste trafic.

Cette réalité se vérifie dans mon pays où les principales saisies de drogues concernent le cannabis. En effet, ces dernières années, quelques citoyens camerounais ainsi que des ressortissants d'un certain nombre de pays d'Afrique centrale et de l'ouest vivant ou en transit au Cameroun ont été impliqués dans des réseaux de trafic illicite de cannabis en direction de l'Europe notamment. Les autres types de

drogues qui font l'objet de consommation ou de transit au Cameroun sont encore de moindre importance.

Madame la Présidente,

Le Cameroun est résolument engagé dans la lutte contre la drogue. Au cours de ces dernières années, diverses actions ont été menées par le gouvernement pour renforcer cette lutte.

Le Plan national stratégique de lutte contre la drogue et la toxicomanie a été adopté et un plan national de lutte contre les médicaments de la rue a été mis en œuvre

Une relecture des textes institutionnels du comité national de lutte contre la drogue est en cours et devrait aboutir à une meilleure application de la politique nationale de lutte contre la drogue.

De même, connaissant le rôle initiateur du tabagisme pour les autres toxicomanies, le Cameroun a ratifié la convention cadre de l'OMS pour la lutte anti tabac et s'attelle à l'élaboration d'une loi qui protégera de manière efficace les jeunes de cette addiction mortelle.

Des activités de sensibilisation ont été organisées au niveau national. Le volet préventif a été renforcé par l'acquisition de nouveaux appareils de contrôle des bagages et marchandises au niveau des aéroports internationaux ; ce qui a entraîné des saisies de diverses drogues.

Madame la Présidente,

La lutte l'abus et le trafic de drogues est un processus auquel la communauté internationale devra faire face pendant de nombreuses années.

Notre présence ici témoigne, s'il en était besoin, que les politiques mises en œuvre tant au niveau des états qu'à l'échelle internationale n'ont pas produit tous les effets escomptés pour combattre ce fléau. C'est pour cela que le renforcement de la coopération internationale dans ce domaine constitue une urgence et voire un impératif absolu.

Le Cameroun pour sa part est prêt à apporter sa contribution à la **lutte** contre l'abus et le trafic des drogues. Pour réaliser efficacement cet objectif, l'aide de la communauté internationale est indispensable .

Je vous remercie